

Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors (RDSGV)

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 23 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois janvier 2026 à 16h00, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, dument convoqué par son président le quinze janvier 2026 s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de la Maison du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Olivier BRIDELANCE.

Présents :

- **Représentant la commune** : Olivier BRIDELANCE ; Fatima CHOMAT, Frédéric FROMENT et Michel-Pierre PECOUL
- **Représentant les socioprofessionnels** : Patricia GRILLET, Frédéric MARTIN
- **Représentant de la Mairie** : Rémi GOUBE, Maire.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Gilles APELOIG, donne pouvoir à Olivier BRIDELANCE

Secrétaire de séance : Frédéric MARTIN

En présence de : Héloïse NIEF, Directrice ; Gilles CALVEZ, Directeur d'exploitation



2026 – 2 : Annulation de la délibération n° 2025-31 en date du 19 décembre 2025

Monsieur le Président annonce que, par un courrier en date du 29 décembre 2025, la préfecture a sollicité l'annulation par le conseil municipal de la commune de Gresse-en-Vercors de la délibération n°2025-97 du 4 décembre 2025, relative au versement d'une subvention de 12 000 € à destination de la régie du domaine skiable de Gresse-en-Vercors, pour l'organisation de l'évènement « 60ème anniversaire de la station de sports d'hiver ».

Ladite délibération a été annulée par le conseil municipal en date du 22 janvier 2026. Son annulation implique l'annulation de la délibération n° 2025-31 en date du 19 décembre 2025.

Un titre annulatif du mandat considéré a été réalisé par la commune auprès de la trésorerie. Le titre n'a pas été émis du côté de la RDSGV.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

VOTE :	Pour	7	Contre	0	Abstention	0
---------------	------	---	--------	---	------------	---

DÉCIDE : d'annuler la délibération n° 2025-31 en date du 19 décembre 2025.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Gresse-en-Vercors le 23 janvier 2026

Certifié exécutoire compte tenu

- de la transmission en Préfecture le 26/01/2026
- de sa publication le 26/01/2026

Le Président

Olivier BRIDELANCE

RÉGIE DU DOMAINE SKIABLE

GRESSE EN VERCORS

38650 Gresse en Vercors

04 76 34 30 04

Siret 880 716 121 000 12

remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

